

## CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI 2017

### CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens, que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique  
Au centre audiovisuel

Les épreuves se dérouleront au Centre René Cassin – 17 rue Saint Hippolyte – 75013 Paris  
Métro : Glacière ou les Gobelins – RER : Port-Royal puis Bus 91 direction Gare d'Austerlitz

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens.  
Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant.  
Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus.

**Rappel du règlement** : à lire impérativement.

- Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignement empêche la capitalisation de l'unité concernée.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la première session restent acquises.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité d'enseignement non validées dans un semestre non validé doivent être repassées.
- Toute défaillance fait obstacle à l'admission finale.

**IL EST IMPERATIF DE VOUS PRESENTER 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE ECRITE.**

**Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :**

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30 minutes pour les épreuves d'1 heure, et après 1 heure pour les épreuves de 3 heures.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative ainsi que leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (afin de rendre la copie anonyme), et il doit signer la liste d'émargement.

### **TIERS TEMPS**

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant le **vendredi 7 avril 2017** au secrétariat de la licence 1 par mail : [cavcned@univ-paris1.fr](mailto:cavcned@univ-paris1.fr) en précisant les matières qu'ils souhaitent présenter à l'écrit et aux oraux.

**EPREUVES ECRITES**  
Semestres 1 & 2

**REPARTITION DES AMPHIS :** Amphi 1 de la lettre : A à K inclus,  
Amphi 2 de la lettre : L à Z.

**AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE.**

**SEMESTRE 1 & 2**

<b>Dates</b>	<b>Matière</b>	<b>Horaires</b>	<b>Salles</b>
Mardi 16 mai 2017	Droit de la famille et des personnes	14h00-17h00	Amphi 1 & 2
Mercredi 17 mai 2017	Droit constitutionnel II	9h30-12h30	Amphi 1 & 2
	Histoire de la vie politique	14h30-15h30	Amphi 1 et 2
	Sociologie politique	16h30-17h30	Amphi 1 & 2
Jeudi 18 mai 2017	Introduction au droit privé	9h30-12h30	Amphi 1
	Droit constitutionnel I	14h30-17h30	Amphi 1
Vendredi 19 mai 2017	Introduction historique au droit	9h30-10h30	Amphi 2

**EPREUVES ORALES : semestres 1 & 2**  
**(sauf notes acquises ou validation de l'unité)**

Les épreuves orales se dérouleront du **lundi 22** au **mercredi 24** et du **lundi 29** au **mercredi 31 mai 2017** en **salle de lecture**, sauf **l'anglais** qui se déroulera en **salle 9**.

**Aucun changement de jury ne sera accepté. L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées. Vous êtes priés de vous présenter aux horaires de convocation ci-dessous et d'inscrire votre nom sur des listes de présence sinon vous ne serez pas interrogés.**

**Découpage des noms par jury**

	Anglais ----- Salle 9	Méthodologie Juridique ----- Salle de lecture	Relations Internationales ----- Salle de lecture	Sciences Economiques ----- Salle de lecture	Institutions Juridictionnelles ----- Salle de lecture	Introduction au Droit Européen ----- Salle de lecture
<b>Lundi 22 mai</b>						
9h00	A à BA	A à BA	A à BA	BE à BO	BE à BO	BE à BO
14h00	BR à C	BR à C	BR à C	DA à DU	DA à DU	DA à DU
<b>Mardi 23 mai</b>						
9H00	DA à DU	DA à DU	DA à DU	BR à C	BR à C	BR à C
14H00	BE à BO	BE à BO	BE à BO	A à BA	A à BA	A à BA
<b>Mercredi 24 mai</b>						
9h00	GM à HA	GM à HA	GM à HA	LH à MI	LH à MI	LH à MI
14h00	E à GI	E à GI	E à GI	HE à J	HE à J	HE à J
<b>Lundi 29 mai</b>						
9h00	LH à MI	LH à MI	LH à MI	GM à HA	GM à HA	GM à HA
14h00	HE à J	HE à J	HE à J	E à GI	E à GI	E à GI
<b>Mardi 30 mai</b>						
9h00	PE à R	PE à R	PE à R	S à Z	S à Z	S à Z
14h00	MO à PA	MO à PA	MO à PA	K à LE	K à LE	K à LE
<b>Mercredi 31 mai</b>						
9h00	K à LE	K à LE	K à LE	PE à R	PE à R	PE à R
14h0	S à Z	S à Z	S à Z	MO à PA	MO à PA	MO à PA

Les épreuves orales d'allemand et d'espagnol : voir tableau ci-dessous

Les dates des oraux d'allemand et d'espagnol vous seront communiquées ultérieurement.

<b>Dates</b>	<b>Matière</b>	<b>Horaires</b>	<b>Salles</b>
	<b>Allemand</b>		
	<b>Espagnol</b>		

Les résultats vous seront communiqués **le jeudi 29 juin 2017 à 12h** sur votre espace ENT.

Consultation des copies :

Droit civil et droit constitutionnel, les dates de consultation des copies vous seront communiquées ultérieurement.

Paris le 7 mars 2017  
Scolarité de Licence 1.

La scolarité de licence 1 vous souhaite courage, détermination et réussite dans vos études.